

Paris, le 22/03/2010

LGV Est européenne phase 2 **RFF attribue le premier marché de génie civil**

Le Conseil d'administration de Réseau Ferré de France du 18 mars a décidé d'attribuer le premier marché de génie civil de la 2^{ème} phase de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne au groupement d'entreprises françaises GUINTOLI (mandataire)/MAIA SONNIER/NGE GC pour un montant de 78,9 M€

La maîtrise d'œuvre de ce tronçon est assurée par le groupement Inexia Arcadis.

Ce marché porte sur la réalisation des travaux de génie civil (terrassements, hydraulique, ouvrages d'art, rétablissements de chaussée) du lot dit 42, correspondant à 16,8 km de LGV situés à l'extrémité Est du secteur mosellan de la ligne, entre les communes de Sarraltroff et Danne-et-Quatre-Vents (57).

Les travaux à réaliser concernent près de 9 millions de m³ de terrassement et 29 ouvrages d'art. Ils débiteront après les études d'exécution des dernières reconnaissances de sol et la réalisation des installations de chantier.

Hubert du Mesnil, Président de RFF, souligne : « Cette nouvelle étape marque le véritable lancement des opérations. Les grands travaux de génie civil démarreront à l'été 2010 comme RFF s'y était engagé. »

Les appels d'offres des neuf autres lots de génie civil se poursuivront toute l'année 2010, conformément au calendrier initial.

La phase de l'ensemble des travaux de génie civil de la ligne, qui durera trois ans, sera suivie par celle des équipements ferroviaires (pose des rails et des caténaires, installation de la signalisation, etc.).

Les travaux de construction de la 2^{ème} phase généreront une activité importante représentant environ 6 000 emplois par an sur l'ensemble du chantier.

Le début de ces travaux marque le coup d'envoi pour la partie ferroviaire du Grenelle de l'Environnement qui a pour objectif de lancer d'ici 2020, 2 000 km de lignes à grande vitesse.

CONTACT PRESSE :

Rita LE BARS
Tél. 03 88 23 95 42
rita.lebars@rff.fr
www.rff.fr – www.lgv-est.com

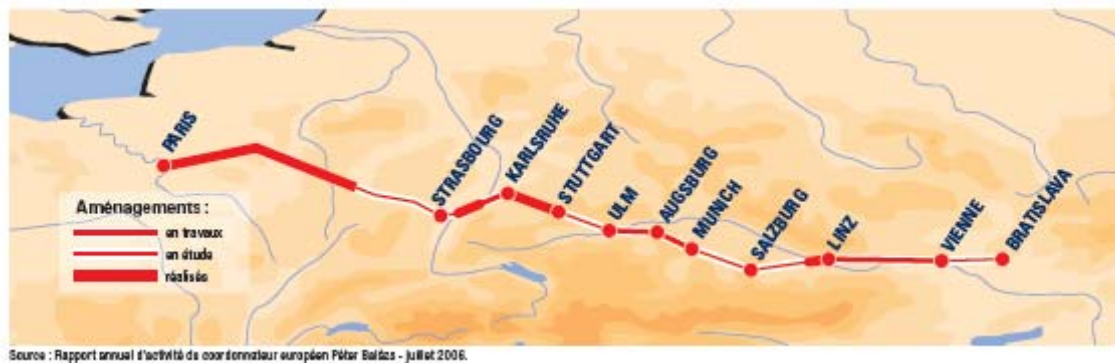
La LGV Est européenne :

La première phase de la LGV Est qui relie Paris à Baudrecourt en Moselle, a été inaugurée en 2007 et a permis de réduire le temps de parcours entre Paris et Strasbourg de 4h à 2h20.

La réalisation actuelle des 106 kilomètres de la 2nde phase de la LGV Est européenne entre Baudrecourt et Vendenheim (Bas-Rhin) permettra de réduire encore de 30 minutes (1h50 au lieu de 2h20) le temps de parcours Paris-Strasbourg ou encore d'assurer la liaison Luxembourg-Strasbourg en 1h25 (contre 2h10 actuellement).

Le projet de réalisation de la 2^{ème} phase de la LGV Est européenne d'un montant de 2010 M€ est financé dans le cadre d'une convention signée le 1^{er} septembre 2009 qui associe l'Etat, seize collectivités territoriales, l'Union Européenne et le Grand Duché du Luxembourg.

La LGV Est européenne est l'un des maillons de la Magistrale pour l'Europe, axe de 1 501 km qui, à terme, reliera à grande vitesse Paris à Bratislava et à Budapest.



Le groupement de PME françaises Guintoli / Maia Sonnier / NGE :

Les principales activités des sociétés Guintoli et NGE GC portent sur les terrassements et chaussées.

L'entreprise MAIA SONNIER est quant à elle spécialisée dans les ouvrages d'art.

Par ailleurs, certains travaux seront sous-traités et l'expérience montre que ces sous-traitances concernent les PME locales.

Ces entreprises travaillent régulièrement pour RFF et ont réalisé des lots de travaux sur la 1^{ère} phase de la LGV Est et sur la LGV Rhin Rhône.

A propos de Réseau Ferré de France :

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. A l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40% le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau dont il est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance. Par ailleurs, RFF est le deuxième propriétaire foncier de France. Dans ce cadre, l'établissement public s'est engagé dans une logique de gestion dynamique de son patrimoine.